

COMPTE RENDU
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 10/09/2021

Le dix septembre deux mille vingt et un à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie déléguée de Saint Cernin, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 12

Date de la convocation : 03/09/2021

Présents :

MARTY Alain – LAPOTRE Sylvain – POL Lenny – BERTRAND Julien – LARCHER Jean Paul – McNAB Peter – LABORIE Jean Marc – THOMAS Cécile – ROUY Jean Luc - DARDENNES Grégory – RANK Thomas – BIRONNEAU Josiane

Absents : CHABROUX Patrice - Jacky MECHENIN - ROBASZKIEWICZ Malgorzata

Secrétaire de séance : POL Lenny

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La lecture du compte-rendu du précédent Conseil n'appelant pas d'observations celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2021/45

Convention service remplacement Cdg 46

Afin de palier à l'absence de la secrétaire de mairie et au vu de l'urgence, il a été fait le choix de s'adresser au service remplacement du Centre de Gestion du Lot. Une convention d'adhésion est obligatoire et a été signée. De même, proposition de défraiement kilométrique sous forme de régime indemnitaire a été faite et acceptée d'un montant de 300€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide l'adhésion au Cdg46 ainsi que le RI
par **12 Voix Pour 0 voix Contre, 0 Abstention**

Délibération 2021/46

Tarifs cantine et garderie du mercredi 2021 - 2022

L'arrivée de la cuisinière pour cette nouvelle année a provoqué de bons retours sur la qualité de la cantine. Les repas sont bons, variés. Beaucoup de plats étant préparés sur place, les déchets ont beaucoup diminué. L'effet le plus marquant est le nombre d'enfants mangeant à la cantine qui est passé de 46 l'an dernier à 60.

Les tarifs du CLAE sont basés sur le quotient familial des parents. L'enjeu de cette nouvelle année est de rester cohérent avec les tarifs appliqués par la communauté de communes de LABASTIDE-MURAT. Aussi, proposition a été faite des tarifs suivant par jour pour le mercredi (journée complète sans le repas).

Quotient Familial	Forfait
≤ à 900	5 €
De 901 à 1500	6.5 €
≥ à 1500	8 €

Les tarifs du CLAE périscolaire restent sur la même base que l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les nouveaux tarifs du CLAE
par **12 Voix Pour 0 voix Contre, 0 Abstention**

Questions diverses

- Communication sur les archives municipales
Julien BERTRAND a pris en charge l'inventaire de toutes les archives de St MARTIN DE VERS. Celles-ci qui étaient en « danger », stockées dans des mauvaises conditions dans la cavette de la mairie, ont été mises en sécurité. Les Archives Départementales sont intéressées pour reprendre une partie des documents, notamment les plus anciens. L'association souhaite numériser les éléments avant de les transmettre. Une autre partie est à détruire.
- Georges RIBEILL, habitant de ST Martin, s'est proposé pour donner une conférence sur la période de Gambetta et l'évolution sociologique dans les communes ainsi que l'évolution des votes au cours des 5 Républiques. L'évènement pourrait avoir lieu à la toussaint. Reste à voir où la conférence se fera, l'idéal serait à St Cernin car M. RIBEILL aurait besoin de matériel de projection. L'association des Sentiers de Vie pourra potentiellement porter l'évènement.
- Une demande de subvention a été faite au FAST dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une halle couverte et de la rénovation de la grange associative. Une aide financière a été accordée à hauteur de 20% soit 26 630€.
- « Invitation à la vie sociale » : une invitation a été faite par la Caf pour une journée de formation à l'espace Clément Marot à Cahors le mardi 19 octobre.
- Les 2 animatrices Tess et Marianne bénéficient de contrats avec aide à l'embauche. Les notifications ont été reçues pour chacun 25h/semaine.
- Des demandes d'occupation de salle à la mairie de ST Cernin ont été faites pour des cours de danse de Jazz entre 18h et 20h ; à voir comment cela pourra se combiner avec les autres activités.
- Des cours de musique ont lieu le mercredi à la Mairie de St Cernin de 16h30 à 18h30. La question se pose de comment combiner les cours avec l'accueil des enfants au CLAE de St Martin ?
- Une journée citoyenne est organisée le 2 octobre avec un pique-nique partagé le midi.
Au programme taillage de buis à St Martin et St Cernin, entretien des chemins, démaussage du lavoir de St Martin, ...
- Une réunion est organisée avec l'architecte et le bureau d'étude GETUDE pour avancer sur les travaux du bourg.
- Le 8 octobre un rassemblement de Harley Davidson traversera le bourg de St Cernin ; circuit Vers / Rocamadour / Vers
- La procédure d'expropriation de la Maison Price suit son cours. Mr VILLARD, secrétaire général de la Préfecture à préconiser une reformulation de la lettre ainsi : « l'objet de la future cession du bien en l'état d'abandon-manifeste doit être précisément défini au moment de la consultation du public ».
Le dossier est suivi par Julien BERTRAND.

Le prochain conseil est programmé au vendredi 8 octobre à 20h³⁰ salle de la mairie à Saint Cernin

La séance est levée à 22 H

LES PECHS DU VERS, le 27/09/2021
Le Maire,
Alain MARTY

